07/03/2017- Rev. 2

# Manager G & Licence G

Suite aux remarques faites par Martin, Luc et Laurent, visant à simplifier le système G, voici une synthèse que je vous invite à analyser et à critiquer ou à approuver. Ai-je compris ce que vous souhaiteriez ?

## Définition (nouvelle version)

* Peuvent recevoir une licence G, les joueurs qui :
* N'ont JAMAIS été affiliés à la FRBE-KBSB, donc sans aucun matricule, quel que soit l’âge.
* Ne sont plus affiliés à la FRBE-KBSB, mais qui possèdent déjà un matricule, donc qui ont déjà été affiliés auparavant.
* Si un joueur licence G s'affilie à la fédération, alors, il perd son **statut** de "Licence G".
* Si ce même joueur ne renouvelle pas son affiliation, il récupère son **statut** de "Licence G".

## Mécanisme actuel

### **Notion de** Responsables **-** Propriétaires **joueurs**

* Le responsable d'un joueur "Licence G" est le propriétaire de ce joueur et il est le seul à pouvoir gérer son joueur et ce pour 1 seul type de compétition.
* Personne d'autre que le propriétaire du joueur ne peut gérer le joueur (sauf si on cède son identifiant/mot de passe)
* Les responsables ou propriétaires des joueurs sont soit les parents de l'enfant dans le cas du JEF ou Criterium, soit l'instituteur, le professeur, le, directeur de l'école dans le cas des interscolaires.
* Un enfant peut être la propriété :
* d'un responsable JEF, et/ou
* d'un responsable Criterium et/ou
* d'un responsable interscolaire.

**Note :** un responsable JEF, par exemple, n'a aucun pouvoir de gestion sur son joueur pour une compétition autre que JEF, mais rien n’empêche ce responsable de se créer un compte criterium ou interscolaire.

## Mécanisme demandé

### **Notion de** Managers **Licences G**

* Un **Manager G** peut-être le responsable national des interscolaires (Tom), le responsable fédéral FEFB ou VSF ou de province, l’organisateur d’une ou plusieurs étapes JEF ou d’un ou plusieurs criteriums,… ok Laurent
* Un joueur licence G n'est plus la "**propriété**" de responsable(s). ok laurent
* Un joueur licence G peut être créé par un "**Manager G**" c'est à dire une personne possédant un identifiant / mot de passe, donc un compte dans le système G. ok laurent
* Un joueur "Licence G" peut être géré par **plusieurs** "Manager G". ok laurent
* Un "Manager G" a le pouvoir de:
* gérer les données de **tous** les joueurs Licence G ok laurent
* gérer l'inscription et la participation de n'importe quel joueur licence G dans les compétitions JEF, Criterium ou interscolaire ok L
* d'inscrire n'importe quel joueur possédant un matricule dans la base de données et **qui ne sont pas** licence G à condition que ces joueurs répondent au règlement de la compétition (exemple: maximum 20 ans pour les JEF) ok

## **Conséquences**

Si les parents, l’instituteur, l’école n’ont pas de compétences informatiques suffisantes ou ne disposent pas de temps pour administrer leur(s) joueur(s), ce qui semble poser problème actuellement, c’est un **Manager G** qui devra :

* Collecter les informations par courrier, téléphone, email, … auprès de ces personnes.
* Créer les licences G
* Gérer les inscriptions des enfants dans les compétitions

## **Danger**

Un Manager G, organisateur d’une étape JEF par exemple, pourrait modifier les inscriptions des joueurs à une étape d’un criterium, ou le Manager d’une étape d’un criterium pourrait détruire les inscriptions de la finale interscolaire FEFB. Dans l’absolu, ce serait possible mais si un Manager G se crée un compte, il engage sa responsabilité et à se comporter en « bon père de famille ». **Est-ce ça que vous voulez**? La sécurité informatique veut que l’on attribue le minimum de privilèges aux utilisateurs. Ici, ce ne serait plus du tout le cas, mais, bon, le système ne gère pas des comptes bancaires.

je suis pour ce système. Il y a peu de risque de destruction… MAlgré tout, s’il prenait l’envie à un imbécile de le faire, outre le fait qu’il serait banni du système, je pense qu’il serait possible d’avoir un backup? Laurent

## **Questions - Réponses**

Ceci assouplira le système, remarque récurrente chez les utilisateurs (parents, profs, etc…). Bravo pour l’initiative Daniel.

## **Remarques**

* Les données actuellement encodées nécessiteront une adaptation réalisée par un script à programmer.
* Le mécanisme souhaité n’empêche nullement la création de nouvelles licences G comme Luc Cornet se propose de faire pour les participants aux criteriums.

## **Inscriptions aux compétitions**

L’inscription d’un joueur à une  compétition JEF, CRItérium ou INTerscolaires par n’importe quel Manager est seulement possible si le joueur répond à l’une des conditions suivantes:

1. il possède une licence G **OU**
2. il est affilié à la fédération.

Si l’on souhaite inscrire un joueur qui ne répond pas à l’une de ces conditions, il suffit au Manager de lui créer une licence G.

* Pour les JEF, ne sont admis que des participants de - de 20 ans.
* Pour les CRIterium, des adultes sont admis
* Pour les INTerscolaires, l’âge n’entre pas en ligne de compte, seule leur appartenance à une classe de l’école suffit.

## **Conclusion**

Ce document et vos réactions serviraient, au conditionnel, de base à une adaptation du programme déjà en place mais le travail qui en résulte serait quand même conséquent. Donc, prenez le temps pour y répondre car je ne voudrais pas faire « fausse route » de nouveau.

Merci de votre attention.

Daniel Halleux